

Introduction

En juin 2022, à la douzième Conférence ministérielle de l'OMC (CM12), tous les Membres de l'OMC ont reconnu que l'humanité était confrontée à des «défis environnementaux mondiaux, y compris le changement climatique et les catastrophes naturelles qu'il provoqu[ait], la perte de biodiversité et la pollution». Ils ont aussi noté «l'importance de la contribution du système commercial multilatéral à la promotion du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies et de ses objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale, dans la mesure où ils se rapport[aient] aux mandats de l'OMC et d'une manière compatible avec les besoins et soucis respectifs des Membres à différents niveaux de développement économique». Cette reconnaissance a fait suite à l'intensification des discussions dans le cadre du Comité du commerce et de l'environnement (CCE) et d'autres organes de l'OMC, et à des initiatives visant à déterminer comment le commerce et les politiques liées au commerce pourraient être mis à profit et mieux alignés sur les objectifs climatiques.

D'après la Base de données sur l'environnement (BDE) accessible sur le site de l'OMC, les Membres de l'Organisation, de toutes les régions du monde et à tous les stades de développement, ont de plus en plus recours aux politiques liées au commerce parmi les instruments dont ils disposent pour soutenir l'action climatique. De 2009 à 2021, ils ont notifié à l'OMC plus de 5 000 mesures ayant des objectifs liés au climat. Environ 40% de ces mesures ont été notifiées par des Membres en développement. Les organes et les mécanismes de notification de l'OMC ménagent en effet aux gouvernements d'amples possibilités d'échanger des points de vue et des données d'expérience, d'apprendre les uns des autres et de mettre au point les meilleures pratiques pour un ensemble d'outils liés au commerce qui peuvent contribuer à une action efficace en faveur du climat.

Faisant suite au [Rapport sur le commerce mondial 2022](#) établi par le Secrétariat de l'OMC, qui examinait la relation complexe entre le commerce et les changements climatiques, la présente publication intitulée Outils de politique commerciale à l'appui de l'action climatique vise à mettre en lumière les principales politiques liées au commerce qui sont utilisées, ou pourraient être utilisées, par les gouvernements pour atténuer les effets des changements climatiques ou pour s'adapter à leurs conséquences.

Les outils décrits dans ce document ont simplement vocation à être une source d'information, et éventuellement d'inspiration, pouvant notamment être utilisée par les responsables politiques dans le cadre de leurs plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Ils ont un caractère purement volontaire, la publication n'ayant pas pour objet d'évaluer quels outils pourraient être les plus appropriés ou les plus efficaces pour les gouvernements, sur le plan individuel ou collectif.

Cette publication du Secrétariat de l'OMC est une contribution aux discussions menées à la COP28, à la fin de 2023, sur la manière dont le commerce peut être un élément clé de la solution à la crise climatique et, en tant que telle, elle a pour objet de fournir des informations qui permettront de faire avancer le débat.